

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

aides à domicile Question écrite n° 14197

## Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés que rencontrent aujourd'hui les associations employant des aides ménagères pour les personnes âgées. En effet, suite aux dispositions prises dans le cadre de la loi de finances pour 1998 modifiant les règles d'application de la réduction des charges sociales sur les bas salaires, et tenant compte du temps effectif des salariés, ces associations ont vu leurs charges augmenter et craignent aujourd'hui de devoir affronter des situations de déficit. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions pour permettre à ces associations de continuer leur activité.

## Données clés

Auteur: M. Denis Jacquat

Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 14197 Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé: emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 mai 1998, page 2613